

EASTERN CANADA ORCHID SOCIETY

PRÉSENTE

ORCHIDFÊTE 2016



Le samedi 15 octobre 2016
de 11h à 17h

Le dimanche 16 octobre 2016
de 9h à 17h

CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
1111, RUE LAPIERRE, LASALLE (QUÉBEC)

ENTRÉE THÉÂTRE DESJARDINS

Programme

ORCHIDFÊTE 2016

Organisée par la Eastern Canada Orchid Society
CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU
1111, RUE LAPIERRE, LASALLE (QUÉBEC)

ENTRÉE THÉÂTRE DESJARDINS

Le vendredi le 14 octobre

Montage du salon 12 h à 23 h
Inscription des articles présentés 15 h à 21 h

Nota: La liste des articles présentés peut être
faite en ligne à : <http://www.ecosorchids.ca/show.html.com>
avant le 14 octobre, à 21 h.

Les articles inscrits en retard seront exposés,
mais ne seront pas jugés pour un ruban.

Le samedi le 15 octobre

Petit déjeuner des juges et des commis 7 h
Jugement 8 h à 10h30
Entrée du public 11 h
Repas des juges 12 h
Jugement de l'AOS 11 h
Fermeture de l'exposition 17 h

Le dimanche 16 octobre

Heure réservée aux photographes 8 h à 9 h
Entrée du public 9 h
Clôture de l'exposition 17 h

RÈGLEMENTS DU SALON

1. L'ORCHIDFÊTE est un salon sanctionné par l'American Orchid Society, selon les règlements de l'*AOS HANDBOOK ON JUDGING AND EXHIBITION* et selon les règlements intermédiaires de l'*AOS Committee on Awards*.
2. En s'inscrivant, chaque exposant s'engage à respecter les règlements de ce salon.
3. Toute question concernant l'interprétation ou l'application de ces règlements doit être adressée au Comité du salon, dont les décisions sont sans appel.
4. Les inscriptions qui ne respectent pas la classification officielle seront disqualifiées.
5. Le Comité de l'exposition se réserve le droit d'enlever, en tout ou partie, tout présentoir de qualité inférieure.
6. Aucune inscription ne sera acceptée pour jugement après le vendredi, à 21 h. Les articles inscrits en retard seront exposés mais ne seront pas jugés pour un ruban.
7. Le montage des présentoirs doit être complété avant minuit car la salle sera verrouillée à cette heure.
8. Seules les personnes autorisées seront admises dans l'aire d'exposition pendant le jugement.
9. La catégorie indiquée pour un hybride intergénérique est la première catégorie d'hybrides intergénériques qui comprend un des genres de l'arbre généalogique de la plante. Par exemple, Epilaelia – Epidendrum x Laelia ou Laelia x Epidendrum. La catégorie 11 (Epidendrum, hybrides intergénériques) vient avant la catégorie 14a (Laelia hybrides intergénériques). Dans le cas d'un Epilaelia, la catégorie 11 est juste. Une liste des genres appartenant à chaque catégorie sera disponible au bureau des inscriptions.
10. Une plante ne peut être inscrite dans plus d'une catégorie.
11. Toute inscription dans les catégories 1 à 6 peut être aussi inscrite dans la catégorie 7 (société orchidophile invitée) si elle en respecte les exigences.
12. Tous les articles inscrits pour être jugés doivent être officiellement enregistrés par catégorie sur un formulaire d'inscription de l'Orchidfête. (Les fleurs coupées et les plantes en fleurs seront jugées sur la même base.)
13. Les étiquettes d'inscription doivent être enlevées des présentoirs à la fin du jugement et avant l'entrée du public.

14. Si un exposant de fleurs coupées ne peut assister au salon, le Comité du salon présentera les fleurs de la façon la plus avantageuse possible.
15. Tout retour de matériel demandé par l'exposant se fera aux frais de celui-ci. Le Comité du salon disposera à sa discrétion de tout matériel non réclamé ou dont le mode de disposition n'a pas été indiqué.
16. Les inscriptions et l'aide des organisateurs sont gratuites.
17. Les tables d'exposition seront fournies gratuitement. Cependant, les toiles, les plantes décoratives, etc. doivent être fournies par l'exposant. Veuillez noter que bien que les planchers de l'aire d'exposition ne soient pas recouverts de tapis, nous ne disposons pas d'un employé d'hôtel pour nettoyer les lieux avant l'exposition. Nous vous saurions gré de bien vouloir nettoyer vos aires après avoir monté votre présentoir, ainsi qu'après l'exposition.
18. L'éclairage décoratif doit être fourni par l'exposant et demeure sous sa responsabilité. Il doit également être approuvé par le Comité de montage du salon. Tout éclairage modifiant les couleurs sera éventuellement éteint pendant le jugement.
19. Les plantes ou les feuillages artificiels sont interdits dans les présentoirs. Le gazon artificiel est admis comme revêtement de sol uniquement. Les orchidées doivent être les seules plantes en fleurs des présentoirs, sauf dans le cas des corsages et des arrangements floraux. Les orchidées doivent néanmoins dominer dans ces deux catégories.
20. Les plantes et les fleurs coupées inscrites pour être jugées doivent être étiquetées correctement et lisiblement, sans identification de l'exposant jusqu'à la fin du jugement. Les fleurs teintées ou retouchées sont interdites.
21. Les présentoirs doivent rester intacts jusqu'au dimanche, à 17 h, que les plantes présentées soient vendues ou non.
22. Les expéditions des présentoirs et articles à présenter par le Comité du salon pour le compte de leur propriétaire doivent parvenir au CÉGEP André-Laurendeau A/S de l'Eastern Canada Orchid Society, avant 15 h le vendredi.
23. Les étiquettes indiquant le nom des exposants seront fournies par le Comité du salon. Aucun autre affichage ne sera accepté.
24. Cinq juges ou plus de l'American Orchid Society présideront au jugement et leurs décisions seront sans appel.
25. Des rubans seront décernés aux première, deuxième et troisième places de chaque catégorie, à la discrétion des juges. Des rosettes et/ou des trophées seront décernés comme indiqué. Les juges ont le pouvoir d'accorder ou non tout prix, et ils peuvent subdiviser toute catégorie au besoin.

26. En plus des rubans et/ou trophées accordés par les juges, les plantes et les fleurs pourront éventuellement recevoir des mentions de l'American Orchid Society. En présentant un article, chaque exposant s'engage à accepter toute mention accordée et à en payer les frais à l'American Orchid Society (40 \$US pour un membre de l'AOS et 60 \$US pour un non-membre).
NOTE : Si l'exposant ne souhaite pas accepter de telles mentions, il doit le préciser dans la colonne AOS JUDGING du formulaire d'inscription. Les plantes qui ont déjà été exposées et soumises au jugement de l'AOS avec la même inflorescence ne sont pas admissibles aux mentions de l'AOS et devraient être identifiées par la lettre "N".
27. Seules les plantes appartenant à l'exposant depuis 6 mois ou plus sont admissibles à un prix de culture (ex. Meilleur spécimen).
28. Les marchands qui désirent vendre des orchidées pendant le salon doivent monter un présentoir de qualité dans les catégories 2, 3, 4 ou un minimum de 6 inflorescences dans la catégorie 5.
29. Les tables de vente sont interdites dans l'aire d'exposition. Toute activité commerciale ou de publicité par des personnes non agréées est également interdite.
30. Toute œuvre d'art présentée dans la section artistique doit avoir été réalisée par l'exposant.
31. Ni le CÉGEP André-Laurendeau ni l'ECOS ne sont responsables des pertes ou dommages aux présentoirs, aux articles exposés ou à d'autres biens des exposants. Toutefois, toutes les précautions seront prises pour en assurer la sécurité.
32. Des efforts raisonnables seront déployés pour accorder l'espace demandé.
33. Les juges et les commis devront prendre connaissance de ces règlements.
34. Nous nous attendons à un comportement poli et civilisé de la part des exposants et des vendeurs.



P R I X

Des rubans sont décernés aux première, deuxième et troisième places lorsqu'elles sont méritées.

Une rosette et/ou un trophée est décerné au meilleur de chacune des catégories suivantes:

Présentoir (Catégories 1 – 7)
Cattleya et genera alliés (Catégories 10 – 26)
Cypripedium et genera alliés (Catégories 27a – 42)
Doritis et Phalaenopsis groupe (Catégories 43a – 57)
Vanda et genera alliés (Catégories 58 – 69b)
Oncidium et genera alliés (Catégories 70 – 78)
Cymbidium et genera alliés (Catégories 79 – 81)
Dendrobium et genera alliés (Catégories 82 – 88)
Pleurothallid et genera alliés (Catégories 89a – 92)
Autres genres (Catégories 93 – 100)
Division art floral (Catégories 107 – 108)

PRIX SPÉCIAUX : MEILLEURE ESPÈCE
MEILLEURE PLANTE SPÉCIMEN
MEILLEURE PLANTE DU SALON (BEST IN SHOW)
MEILLEUR PRÉSENTOIR DE SOCIÉTÉ INVITÉE
Trophée du COC au présentoir le plus artistique
Trophée AOS du salon
Trophée Judy Adams pour la meilleure plante du présentoir ECOS

L'admissibilité aux prix des plantes et des présentoirs est à la discrétion des juges.

ORCHIDFÊTE CLASSIFICATION DU SALON

PRÉSENTOIRS

1. Arrangement de 1 à 5 plantes en fleurs
2. Arrangement de 6 à 15 plantes en fleurs
3. Arrangement de 16 à 25 plantes en fleurs
4. Arrangement de 26 plantes en fleurs ou plus
5. Arrangement de fleurs/inflorescence d'orchidées – toutes quantités
6. Présentoir pédagogique
7. Société orchidophile invitée

Meilleur présentoir (catégories 1 à 7)

CATTLEYA ALLIÉS

10. Encyclia, Epidendrum et Prosthechea espèces.
11. Encyclia, Epidendrum et Prosthechea hybrides et intergénériques.
12. Brassavola & Rhyncholaelia espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus, mais excluant les Cattleya et Guarianthe.
13. Broughtonia espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus, mais excluant les Cattleya et Guarianthe.
14. Laelia et Sophronitis espèces traditionnelle, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus mais excluant les Cattleya et Guarianthe.
15. Cattleya et Guarianthe espèces.
16. Genres alliés espèces Cattleya et Guarianthe autres que ci-dessus.
17. Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Lavande/mauve/pourpre moins que 10cm (4”).
18. Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Lavande/mauve/pourpre plus que 10cm (4”).
19. Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Blanc.
20. Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Semi-alba.
21. Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Jaune/Orange moins que 10cm (4”).
22. Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Jaune/Orange plus que 10cm (4”).
23. Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Rouge/nuances de rouge moins que 10cm (4”).
- 23a Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Rouge/nuances de rouge plus que 10cm (4”).
24. Cattleya et Guarianthe hybrides et intergénériques autres que ci-dessus Autres couleurs.
25. Genres alliés des Cattleya et Guarianthe : hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.

26. *Cattleya* et genres alliés: espèces, hybrides et intergénériques. MINIATURES {taille de la plante, inflorescence non comprise 25cm (10”) ou moins.

Meilleur *Cattleya* Alliés (catégories 10 à 26)

CYPRIPEDIUM ET GENRES ALLIÉS

- 27a. *Paphiopedilum* espèces – Sous-genre *Brachypetalum* (*Parvisepalum* compris)
Note : le sous-genre *Brachypetalum* comprend :
P. *armeniacum*, P. *bellatulum*, P. *concolor*, P. *delenatii*, P. *emersonii*,
P. *godefroyae*, P. *malipoense*, P. *micranthum*, P. *niveum*, etc.
- 27b. *Paphiopedilum* espèces – multifloraux, sections *Coryopedilum* et *Pardalopetalum*
Note: la section *Coryopedilum* comprend :
P. *adductum*, P. *glanduliferum*, P. *kolopakingii*, P. *philippinense*, P. *randsii*,
P. *rothschildianum*, P. *sanderianum*, P. *stonei*, P. *supardii*, etc.
la section *Pardalopetalum* comprend :
P. *haynaldianum*, P. *lowii*, P. *parishii*, etc.
- 28a. *Paphiopedilum* espèces groupe insigne (feuille unie)
Nota: La groupe insigne comprend :
P. *hirsutissimum*, P. *charlesworthii*, P. *insigne*, P. *barbigerum*, P. *helenae*, P. *exul*,
P. *henryanum*, P. *gratrixianum*, P. *villosum*, P. *tigrinum*, P. *druyi*, P. *spicerianum*,
P. *fairrieianum*, etc.
- 28b. *Paphiopedilum* espèces- la section *Barbata* comprend :
P. *callosum*, P. *tonsum*, P. *venustum*, P. *wardii*, etc.
- la section *Cochlepetalum* comprend : P. *glaucophyllum*, P. *primulinum*, etc.
29. *Paphiopedilum* hybrides, hybrides primaires y compris – **VINICOLORS**

***Paphiopedilum* hybrides primaires**

30. Blanc
31. Vert/Jaune
32. Bronze/ brun/ marron
33. Rouge/rose
34. Autre couleurs

***Paphiopedilum* complexes hybrides**

35. Blanc
36. Vert/Jaune
37. Bronze/ brun/ marron
38. Rouge/ rose
39. Autres couleurs

Phragmipedium

40. *Phragmipedium* espèces
41, *Phragmipedium* hybrides

42. Genres alliés aux Cyripèdes: espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.

Meilleur : Cyripedium et genres alliés (catégories 27a à 42)

DORITIS ET PHALAEOPSIS

- 43a. Doritis espèces, hybrides et intergénériques à l'exclusion des hybrides avec les Phalaenopsis.
43b. Phalaenopsis espèces.

Phalaenopsis/ Doritaenopsis hybrides

44. Blanc pur, aucune marque.
45. Blanc, labelle coloré, aucune autre marque.
46. Blanc, avec marques.*
47. Blanc, Multiflora*, sans ou avec marques.
48. Rose, aucune marque.
49. Rose, avec marques.*
50. Rose, Multiflora*, sans ou avec marques.
51. Jaune clair, aucune marque.
52. Jaune, avec marques.*
53. Jaune, Multiflora*, sans ou avec marques.
54. Autres couleurs, aucune marque.
55. Autres couleurs, avec marques.*
56. Autres couleurs, Multiflora*, sans ou avec marques.
57. Phalaenopsis/ Doritaenopsis hybrides intergénériques autres que ci-dessus.

*Notas: a) "avec marques" = avec points, raies, stries ou voile partiel.

b) "Multiflora" = hybrides miniatures (ex. x *P. equestris*) avec embranchement.

Meilleur : Doritis/Phalaenopsis Alliés (catégories 43a à 57)

VANDA ET GENRES ALLIÉS, À L'EXCLUSION DES DORITIS ET DES PHALAEOPSIS

58. Aerangis espèces, hybrides et intergénériques.
59. Angraecum espèces, hybrides et intergénériques.
60. Ascocentrum espèces, hybrides et intergénériques, Ascocenda non compris.
61. Ascocenda.
64. Ascocentrum hybrides intergénériques autres que ci-dessus.
65. Rhynchostylis espèces, hybrides et intergénériques.
66. Renanthera, Aerides espèces, hybrides et intergénériques.
67. Vanda hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.
68. Genres alliés aux Vanda, espèces autres que ci-dessus.
69a. Vanda espèces.
69b. Genres alliés aux Vanda, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.

Meilleur : Vanda et genres alliés (catégories 58 à 69b)

ONCIDIUM ET GENRES ALLIÉS

- 70. Brassia espèces, hybrides et intergénériques.
- 71a. Miltonia espèces (Miltoniopsis compris).
- 71b. Miltonia/Miltoniopsis hybrides.
- 72. Miltonia intergénériques autres que ci-dessus.
- 73. Oncidium espèces, Tolumnia non compris (type equitant).
- 74. Oncidium hybrides, Tolumnia non compris (type equitant).
- 75a. Oncidium espèces, Tolumnia (type equitant).
- 75b. Oncidium hybrides, Tolumnia (type equitant).
- 76. Oncidium intergénériques autres que ci-dessus.
- 77. Les espèces traditionnelles d'Odontoglossum, hybrides et intergénériques, incluant Odontoglossum crispum et les espèces d'Odontoglossum nobile qui sont à la base de la forme classique Odontoglossum.
- 78. Genres alliés aux Oncidium: espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.

Meilleur : Oncidium et genres alliés (catégories 70 à 78)

CYMBIDIUM ET GENRES ALLIÉS

- 79. Cymbidium espèces.
- 80. Cymbidium hybrides.
- 81. Genres alliés aux Cymbidium: espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus (ex. Ansellia, Calanthe, Cymbidiella, Grammatophyllum, Phaius).

Meilleur : Cymbidium et genres alliés (catégories 79 à 81)

DENDROBIUM ET GENRES ALLIÉS

- 82. Dendrobium espèces – type nobile.
- 83. Dendrobium espèces – type phalaenopsis ou antilope.
- 84. Dendrobium espèces – type autre que ci-dessus
- 85. Dendrobium hybrides – type nobile.
- 86. Dendrobium hybrides – type phalaenopsis ou antilope.
- 87. Dendrobium hybrides – type autres que ci-dessus.
- 88. Genres alliés aux Dendrobium : espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.

Meilleur : Dendrobium et genres alliés (catégories 82 à 88)

PLEUROTHALLIS ET GENRES ALLIÉS

- 89a. Masdevallia espèces.
- 89b. Dracula espèces.
- 90a. Masdevallia hybrides et intergénériques.
- 90b. Dracula hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.
- 91. Pleurothallis espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.
- 92. Genres alliés aux Pleurothallis: espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.

Meilleur : Pleurothallis et genres alliés (catégories 98 à 101)

AUTRES GENERA

- 93. Lycaste, Ida, Anguloa espèces, hybrides et intergénériques.
- 94. Maxillaria espèces, hybrides et intergénériques.
- 95. Zygopetalum et genres alliés espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus
- 96. Catasetum, Cycnoches, Mormodes et genres alliés : espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.
- 97. Bulbophyllum, Cirrhopetalum et genres alliés : espèces, hybrides et intergénériques autres que ci-dessus.
- 98a. Orchidée < Bijou > (Jewel orchid) en fleur.
- 98b. Espèces non indiquées ci-dessus.
- 99. Hybrides non indiqués ci-dessus.
- 100. Miniatures : espèces, hybrides et intergénériques, toutes catégories sauf les Cattleya et genres alliés couverts par la catégorie 26.

NOTE : une miniature est une plante en fleurs de taille naturellement petite dont la hauteur ne dépasse pas 6 (six) po – 15 (quinze) cm, inflorescence non comprise.

Meilleur : Autres genres (catégories 102 à 110)

DIVISION ART FLORAL AMATEUR

- 107. Corsage – amateur.
- 108. Arrangement floral – amateur.

Meilleur : Division art floral - Amateur (catégories 107 à 108)